

L'Ordre des architectes



L'Ordre des Architectes est un institution de droit public créée par la loi du 26 juin 1963 compte actuellement plus de 15 000 architectes. Toute personne souhaitant exercer en tant qu'architecte en Belgique doit d'abord s'inscrire auprès de l'Ordre des architectes. Sa tâche principale est d'établir des règles de déontologie pour les architectes (souvent des règles d'éthique) et de s'assurer que les architectes les respectent. En d'autres termes, l'Ordre des architectes assure la qualité de la pratique architecturale. Il contrôle également l'accès à la profession et, plus particulièrement, supervise la formation pratique obligatoire. LiquidDesign (Pearl et Cork) a été utilisé dans leurs bureaux à Watermael-Boitsfort.

Lieu	Watermael- Boitsfort
Photographe	Serge Brison et Coralie Van Pottelsberghe
Installation par	Veldeman
Architecte	Coralie Van Pottelsberghe



